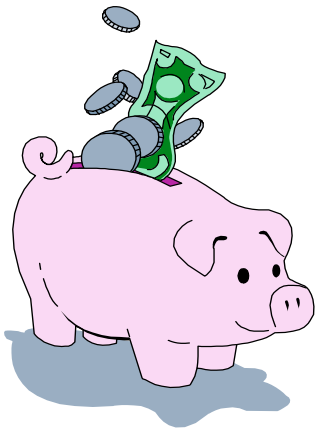


# Le Petit journal du Réseau-bio

## L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE, EST-CE RENTABLE POUR UNE FERME?

Par : Guy Beauregard, M. Sc., agronome, MAPAQ, Centre-du-Québec

La réponse à cette question est cruciale pour les agriculteurs qui désirent s'établir en agriculture biologique ou faire la transition vers ce type de régie. Afin de répondre à cette interrogation, quatre cultures sous régie biologique et conventionnelle ont été comparées : soya, maïs-grain, blé de consommation humaine et avoine. Au niveau des récoltes, les rendements obtenus en agriculture biologique sont en moyenne de 26 % inférieurs à ceux obtenus en agriculture conventionnelle. Cette différence varie selon le type de culture étudiée. Par contre, les dépenses engendrées par les cultures biologiques sont d'environ 7 % inférieures aux cultures conventionnelles.



Les prix payés aux producteurs biologiques sont généralement deux fois plus élevés que les prix des produits conventionnels. Cette situation compense largement pour les rendements plus faibles et assure même une rentabilité qui peut être jusqu'à 2,6 fois

plus élevée que les cultures conventionnelles. Conclusion : les cultures biologiques s'avèrent parfois plus payantes que les cultures conventionnelles. Elles sont assurément une voie à considérer dans la diversification de l'agriculture.

## PROGRAMME DE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Le Programme de soutien au développement de l'agriculture biologique du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) a été reconduit pour les deux prochaines années. Rappelons-nous que l'objectif de ce programme est de favoriser le développement

du secteur biologique ainsi que de consolider ses acquis. L'aide financière vise à appuyer financièrement des projets selon trois volets différents:  
VOLET 1 : Appui à la certification, à la surveillance et au contrôle de l'appellation biologique pour tous les produits

vendus et exportés au Québec. VOLET 2 : Appui au transfert du savoir-faire. VOLET 3 : Appui à la mise en marché adaptée. Ce programme s'adresse aux groupes d'entreprises et intervenants du secteur biologique.

Pour info. : Votre répondante

Bonjour à tous et à toutes,

Si vous désirez que je vous parle d'un sujet en particulier ou si vous préférez diffuser de l'information qui pourrait être pertinente pour les producteurs et artisans du secteur, n'hésitez pas à communiquer avec moi. Le Petit journal est le point de ralliement pour le réseau des producteurs biologiques du Centre-du-Québec et ceux qui désirent le devenir.

**BIENVENUE À TOUS ET À TOUTES!**

Johanne Vary  
Agronome

### SOMMAIRE

Étude économique  
Programme de soutien

Chronique—  
Phytoprotection

Des cosmétiques bio  
sous contrôle

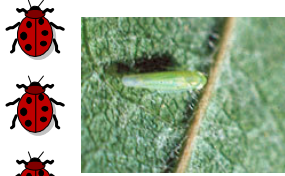
Ailleurs...

Un petit retour  
rapide...



## AILLEURS...

### CHRONIQUE - Phytoprotection



Pour ceux et celles qui ne la connaissent pas, la cicadelle de l'aster est un insecte vecteur de maladies virales. Adulte, elle mesure 3 mm. Elle est jaune-verte, se cache sous le feuillage, saute et vole. Après son passage, elle laisse le feuillage brun et mourant. On la retrouve sur les graminées, les asters, les carottes, les laitues et d'autres légumes en serres et de champ. Comme moyen de lutte biologique, on peut installer des amas de paille ou de foin avant la transplantation de la culture en question afin d'attirer les araignées. Seule leur présence ralentira l'activité de cette intruse.

Source : [www.cabq.qc.ca](http://www.cabq.qc.ca)



### Des cosmétiques bio sous contrôle

Le Conseil d'accréditation du Québec (CAQ) a décidé d'éten- dre le contrôle de l'appellation biologique aux cosmétiques ainsi qu'aux produits de soins personnels.

Ainsi, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2004, les produits cosmétiques et de soins personnels qui arboreront sur leurs étiquettes le terme « biologique », et ceci en raison de la présence d'ingrédients *bio* dans leur composition, devront au minimum avoir fait l'objet d'une vérification par un organisme de certification accrédité ou reconnu par le CAQ. Dans un tel cas, le nom du certificateur devra apparaître sur l'étiquette du produit sous la forme « Vérifié par (nom du certificateur) ». Cette disposition s'applique déjà aux

produits agroalimentaires qui contiennent moins de 70 % d'ingrédients biologiques.

L'industrie biologique des produits cosmétiques et de soins personnels étant relativement récente, celle-ci n'a jusqu'à présent pas été sujette à la réglementation québécoise qui s'applique, depuis l'année 2000, aux produits agroalimentaires biologiques. La formidable popularité des cosmétiques bio motive les manufacturiers à développer de nouvelles gammes de produits dont les compositions comportent des ingrédients issus de l'agriculture biologique. Dans ce contexte, il est devenu primordial de protéger les intérêts des consommateurs et des manufacturiers contre d'éventuels abus commerciaux.

Source : [www.caq.qc.ca](http://www.caq.qc.ca)

### États-Unis

Une étude comparative des fermes biologiques et conventionnelles à Lancaster County en Pennsylvanie aux États-Unis démontre que la production laitière biologique est de qualité égale ou même supérieure relativement au rendement reproductif. Pour en savoir plus :



Source : *Hoard's Dairyman*  
Juillet 2003

### Un petit retour rapide...

#### Automne en chanson et les Trésors de la terre

Un autre succès. Les 13 et 14 septembre dernier, plus de 5000 personnes ont franchi les portes du Marché biologique de Saint-Eugène-de-Grantham dans le cadre de cette activité. Ceci représente une augmentation d'achalandage d'environ 25 % comparativement à l'an dernier. La diva Nathalie Choquette et le baryton/basse René Julien ont performé le samedi soir devant plus de 500 personnes. Louise et Jacques Charron, de l'entreprise biologique « LES ARTISANS DE L'AUBE », producteurs et transformateurs de légumes biologiques, ont remporté la palme en recevant une plaque méritas offerte par la Fédération des producteurs biologiques, du Québec, la Direction régionale du MAPAQ du Centre-du-Québec et le Conseil régional de l'environnement pour souligner leur implication à l'événement depuis 5 ans. BRAVO!

### JOHANNE VARY,

#### AGRONOME

CENTRE DE SERVICES AGRICOLES DE DRUMMONDVILLE  
CONSEILLÈRE EN DÉVELOPPEMENT AGROALIMENTAIRE  
RÉPONDANTE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE  
CENTRE-DU-QUÉBEC

**Agriculture, Pêcheries  
et Alimentation**

**Québec**

